

C.C.A.S. de Puydaniel

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un établissement public communal.

Le CCAS de Puydaniel oriente ses actions autour de deux populations :

- Les PERSONNES AGEES en situation d'isolement
- Les PERSONNES EN SITUATION de HANDICAP, de PRECARITE ou de DIFFICULTES SOCIALES

Ces actions sociales de proximité ont pour mission d'aider toute personne en difficulté à retrouver ou à développer son autonomie au quotidien.

DOMAINE d'ACTIVITES	DESCRIPTION DES MISSIONS
Information au public	• Accompagner dans les formalités administratives diverses, • Instruire des demandes d'aide sociale légale (aide médicale, RSA, aide aux personnes âgées...) et liaisons aux professionnels compétents tels que le conseil général et organismes sociaux.
Aide au maintien à domicile	• Informé, conseiller et orienter vers les différents services de maintien à domicile (aide à domicile, portage de repas, téléassistance...), • Veiller par rapport aux événements climatiques (canicule, neige, froid...) • Réaliser des visites à domicile et une écoute de proximité, • Assurer le relais auprès des personnes isolées, lors des absences de la famille, en réalisant des visites par exemple.
Emploi	• Aider à la recherche (internet, pôle emploi...), • Aider à la réalisation de curriculum vitae, • Aider à la préparation d'entretien d'embauche.

Logements sociaux	• Aider à l'instruction des demandes de logement social.
Divers	• Apporter des conseils pour maîtriser le budget (facture, dépenses...).

Téléphone : 05 61 50 72 44

mail : mairiepuydaniel@wanadoo.fr

Permanences	
Mardi:	8h30 - 12h30 et de 13h30 - 17h30
Vendredi:	8h30 - 12h30 et de 13h30 - 17h30
Fermé le Mercredi	

Qu'est ce qu'un CCAS ? Son organisation : Contact Mairie Pour les personnes dans le besoin, il vous est possible de vous faire livrer des repas (entrée, plat, fromage, dessert et petit pain) pour 6,50 euros. Pour cela il suffi de vous inscrire à la cuisine centrale au 05.61.